

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 24 (1987)

**Heft:** 855

**Artikel:** Apprendre à lire

**Autor:** Cornuz, Jeanlouis

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019533>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Apprendre à lire

L'autre jour, le Bon Dieu m'a confié la perplexité qu'il éprouvait à la lecture de *Perspectives*, l'organe du département de l'Instruction publique du canton de Vaud, notamment pour distinguer entre les membres de la "Commission des activités créatrices sur textiles et travaux manuels" et ceux de la "Commission du brevet pour l'enseignement des activités créatrices textiles" - et lesquels, selon moi, devaient pénétrer d'abord dans le Royaume des Cieux... Je n'ai pas su le renseigner. Et vous ?<sup>(1)</sup>

En ce qui me concerne, j'ai été grandement sécurisé, "conforté" et réconforté par la constatation que n'existaient pas moins de 51 (cinquante et une) commissions, avec plus de 450 membres - je sais bien que certains ne sont que "par interim" et que d'autres figurent dans plusieurs commissions, mais ceci est compensé par quelques postes de conseillers à désigner. On peut donc nourrir, me semble-t-il, le légitime espoir que les menus problèmes qui se sont posés dans l'enseignement vaudois seront prochainement résolus.

En tout cas, je crois pouvoir dire que nous sommes à l'abri des catastrophes qui s'abattent sur nos amis américains : l'hebdomadaire *Time* révélait voici quelque temps que des enquêtes fort sérieuses estiment à 20% le nombre des Américains qui sont analphabètes, c'est-à-dire incapables de lire et de comprendre

même le texte le plus simple ! N'étant par ailleurs pas nécessairement des Noirs, ni même des "primaires" : un certain nombre d'entre eux ayant fréquenté une école secondaire (high school). Comme le numéro de *Time* publiait un article consacré à Simone de Beauvoir, dans lequel on faisait dire à l'illustre auteur du *Deuxième Sexe* ("one of the most eminent intellectual heavyweight of France", écrivait une autre revue - "l'un des poids lourds intellectuels les plus en vue ...") exactement le contraire de ce qu'elle avait écrit, traduisant les dernières lignes de *La Cérémonie des Adieux* : "Sa mort (de Sartre) nous sépare. Ma mort ne nous réunira pas." par : "His death does not separate us ..." - "Sa mort ne nous sépare pas ..." - j'en ai conclu que l'enquête pourrait bien avoir un fond de vérité !

On me dira qu'il s'agit ici non pas de lecture, mais de traduction ... Il est vrai !

Pour en revenir au *racisme*, au cours des récentes polémiques, on a parfois cité le nom de Gobineau (1816-1882), l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*, comme celui de l'un des pères spirituels du racisme. Or je lis dans le *Journal de Thomas Mann* (paru en traduction chez Gallimard, 1985), ces lignes, à la date du 3 octobre 1933 :

"Dans *Le Temps*, un essai intéressant sur l'hitlérisme et Gobineau,

# Domaine Public

**Rédacteur responsable :**  
Jean-Daniel Delley  
**Rédacteur :** Marc-André Miserez  
Ont collaboré à ce numéro :  
Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

André Gavillet

Charles-F. Pochon

Points de vue :

Jeanlouis Cornuz, Beat Kappeler

**Abonnement :**

63 francs pour une année

**Administration, rédaction :**

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10-15527-9

**Composition et maquette :**

Domaine Public

**Impression :**

Imprimerie des Arts et Métiers SA

qui est invoqué tout à fait à tort comme témoin principal de la sottise raciste et de l'antisémitisme et qui est bassement exploité sur le plan intellectuel. Son grand principe était justement le caractère inéluctablement mélangé des peuples européens, et que les Allemands en particulier n'étaient pas des Germains. D'ailleurs il a été dans la pratique (à Téhéran) philosémite."

Ceci me rappelle la belle thèse de Janine Buenzod, *La Formation de la Pensée de Gobineau* (Nizet 1967), qui disait exactement la même chose.

(1) En fait, c'est tout simple : la première concerne le primaire, et la seconde le secondaire. Quant à l'Université, elle n'a pas d'activités créatrices, du moins sur textiles.

